

Département de la Réglementation et de la Régulation des Transports Direction de la Réglementation de la Sécurité routière et du Contrôle routier Cellule Transport exceptionnel Boulevard du Nord, 8 - 5000 Namur

Tél: 0032 (0)81 77 24 00 - Mail: te@spw.wallonie.be

facebook : Wallonie infrastructures

Itinéraires pour les transports exceptionnels

28/10/2024

PECQ: N50: Travaux prévus à partir du 4 novembre 2024!

Des travaux de réfection sont prévus sur la N50 à PECQ entre le carrefour avec la N510 et le giratoire de la N353.

La circulation sera interdite sur la N50 aux poids lourds.



La **déviation en place** peut être utilisée dans les 2 sens de circulation par les transports exceptionnels moyennant reconnaissance préalable.

Veuillez adapter vos plannings en fonction de ces travaux ou demander une autorisation de déviation si nécessaire.

Durée probable: jusqu'à fin d'année 2024

Information: SOFICO: https://sofico.org/app/uploads/2024/10/241025-n50-rehabilitation-

pecq-cp.pdf